

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSTP-2024-06-051

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité
Travaux publics session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2011 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Travaux publics ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Travaux publics :

Président : Ludovic BERNIER, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Solène CODET ;

Enseignants : Mesdames Céline DECARNIN, Lucie DESCAVES, Caroline FONTENELLE, Susan MOREAU, Sophie WILLIOT et Messieurs Noureddine AIT IKHLEF, Jean-Pierre BOUVIER, Mathieu CHEDEMAIL, Bernard MASSON, Sébastien MATUSZEWSKI, Nicolas PADIOU ;

Professionnels : Messieurs Yann LE CEVILLIER, Thierry BOSSARD, Jean-Michel LANCHANTIN, Alexandre TURCY, Christophe LAUREAU, Romain MICHAUD, Thierry GRAVIOU, Patrick LORANT, Jean-Yves DUBOIS, Cédric MARTINS, Sylvain BERNARDO ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER